

MODULE 1 : FORMATION DE BASE

Destiné aux membres des Commissions du personnel affilié·e·s à la CCT du secteur social parapublic vaudois

Objectifs

Ce module a pour but de fournir les connaissances de base nécessaires au travail d'une commission du personnel.

- Connaître le contenu de la convention collective de travail
- Définir les rôles et tâches au sein de la commission du personnel
- Connaître les droits dans le cadre de la Loi sur la participation

Contenu

- Introduction aux bases légales
- Présentation la CCT Social
- Rôles et tâches d'une commission du personnel
- Droits de participation, droits et devoirs de la commission du personnel

Intervenante

- Mélinda Skopintseva – Co-Secrétaire générale à AvenirSocial Région Vaud

Durée du cours

Accueil de 8h30 à 9h00 – Cafés et croissants
Cours de 9h00 à 17h00 – Repas de midi compris

Prix

300 CHF par personne (formation et repas) – Attestation de participation

Date et lieu :

Le jeudi 10 octobre 2024 de 8h30 à 17h00
Au secrétariat d'AvenirSocial Région Vaud,
Avenue des Figuiers 28, 1007 Lausanne, 2e étage

Contact

Secrétariat AvenirSocial Région Vaud, Avenue des Figuiers 28, 1007 Lausanne
Courriel : vaud@avenirsocial.ch

Le montant de CHF 300 doit être versé au plus tard :

Le 4 octobre 2024 sur le compte postal suivant
AvenirSocial – Région Vaud – 1007 Lausanne
IBAN : CH60 0900 0000 1002 7184 6